



La Communauté de communes du Pays de Nay

29 000 habitants
Département des Pyrénées-Atlantiques (64) - Est Béarn

Recrute
Pour son service jeunesse

À temps complet

3 animateurs.trices à temps complet **Pour les vacances d'hiver (du 9 au 20 février 2026)**

Dans le cadre de l'animation et des sorties organisés par l'Espace Jeunes du Pays de Nay pendant les vacances scolaires, la CCPN recrute trois animateur.trices pour les 11/17 ans. Sous l'autorité de la Direction, vous êtes chargé(e) d'assurer l'animation et l'encadrement des jeunes inscrits au programme de cette période d'hiver.

Missions

MISSIONS PRINCIPALES

- Accueillir les jeunes dans une optique de développement et d'autonomie
- Mettre en œuvre le programme d'activités et de loisirs dans le cadre du projet pédagogique
 - Préparer les temps d'animation, répertorier les éléments nécessaires aux activités, bâtir des séances et des supports d'animation, animer au quotidien
 - Impulser et animer la dynamique de groupe
 - Participer aux sorties avec les jeunes
 - Faire appliquer le règlement intérieur de l'établissement
 - Participer à l'entretien quotidien des structures

Description du candidat

Formation/expérience et technicité

- connaissance du développement physique, affectif et psychologique des jeunes.
- connaissance de l'environnement des collectivités territoriales
- connaissance du fonctionnement d'un groupe et de sa dynamique
- Maitrise des techniques d'animation et de la réglementation jeunesse

Savoir être

- Sens du travail en équipe, aisance relationnelle et sens de l'organisation, faire preuve de polyvalence et de dynamisme, capacité à mobiliser les jeunes autour de projets.

Cursus

- Formation ou expérience dans les métiers de l'animation obligatoire / **BAFA**
- obligatoire ou équivalent**
- BAPAAT/BPJEPS/ /DUT
- **Permis B apprécié** (depuis plus de 3 ans, travail régulier sur le terrain)

Cadre d'emploi

Adjoint d'animation à temps complet (CDD)

DEPOT DES CANDIDATURES :

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé à
M. le Président de la Communauté de communes du Pays de Nay
250 rue Monplaisir – 64800 Bénéjacq

avant le 17 janvier 2026